

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 28

N°081

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 MAI 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 15 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 mai 2019, s'est réuni en Mairie à 19H00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : KOUAME Akoua Marie, MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Représentés par :

Monsieur Jean-François MONINO	Madame Soizig NEDELEC
Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Patrick LE HYARIC	Madame Magali CHERET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Omar AÏT-BOUALI
Monsieur Rachid ZAIRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Ling LENZI	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Nourredine KADDOURI

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/

OBJET : Versement d'une subvention à l'association Cités Unies France dans le cadre de la convention de partenariat avec la Ville d'Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1115-1 ;

Vu la convention de coopération, signée le 4 novembre 2012, entre les Villes d'Aubervilliers et de Bouzeguene en Algérie, puis adoptée par le Conseil municipal extraordinaire du 22 novembre 2012 ;

Vu la délibération n°127 du 29 juin 2017, autorisant la Maire à signer une convention concernant un projet pluriannuel avec l'association Cités Unies France sur « l'Appui à la gouvernance locale concertée et le renforcement de capacités des autorités locales algériennes en matière de politique publique locale de jeunesse » ;

Vu le budget communal ;

Considérant la nécessité d'honorer les engagements de la Ville pris dans le cadre de cette convention ;

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

AUTORISE le versement d'une subvention de 1 000 € (mille euros) à l'association Cités Unies France, correspondant à la dernière tranche de la participation financière de la ville au projet de coopération avec la Ville de Bouzeguene en Algérie portant sur « l'Appui à la gouvernance locale concertée et le renforcement de capacités des autorités locales algériennes en matière de politique publique locale de jeunesse ».

DIT que la dépense est inscrite au budget communal sur l'imputation 002/6574/048/CITEUNIE.

Reçu en préfecture le : 17/05/19
Publié le : 17/05/19
Certifié exécutoire : 17/05/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

